



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E60640

VALABLE JUSQU'AU 03/06/2026

ÉDITÉ LE 12/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1980

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Raison sociale : NORD CONFORT SERVICES

9 RUE FLORENT EVRARD
62220 CARVIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 1984B40082

Siret : 317 723 070 00056

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 24 017

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 062023121K001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 062023121K001

Téléphone : 03 21 74 16 73

Portable : 06 80 22 39 71

Fax :

Site Internet : www.nordconfortservices.com

E-mail : contact@nordconfortservices.fr

Responsabilité légale :
DAVROUT FRANÇOIS GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/04/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/06/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	29/06/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	29/06/2022
o Ventilation mécanique	29/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.